FICHE PROJET LEADER
HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Acquisition de matériel professionnel dans le cadre de la création d'une entreprise de menuiserie-charpente
MAÎTRE D'OUVRAGE	Nom de la structure demandeuse : MONPLOT CHARPENTE Statut juridique : EURL Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif) : - 1 salarié prévu pour l'instant dans le prévisionnel puis jusqu'à 3 salariés dans les 2 premières années sinon. - Chiffres d'affaires annuel prévisionnel : 320000 euros HT la première année, 336000 euros HT la deuxième année, 353000 euros HT la troisième année. Représentant légal : Thomas MONPLOT Adresse du siège social : 140 Chemin de Chante Perdrix 43300 CHARRAIX Téléphone : 07 84 11 76 07 Adresse e-mail : monplotcharpente@gmail.com Numéro SIRET : 103186748 4302 Numéro TVA : 10318674800010 Numéro Dossier PDA : 00372436
LOCALISATION DU PROJET	CHARRAIX, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES RIVES DU HAUT-ALLIER
OBJECTIFS	- Dynamiser l'emploi pour le développement économique rural et qui plus est dans le secteur du bâtiment ; - Soutenir l'économie locale par l'utilisation de bois régionaux ; - Transmettre les compétences traditionnelles liées à la charpente et au bois - Répondre à une demande importante ou les délais d'attente client sont souvent longs et pas toujours respectés ; - Répondre à la contrainte écologique à travers l'utilisation de matériaux biosourcés, locaux et durable.
DESCRIPTION	L'entreprise est créée le 03 avril 2026 à CHARRAIX dans le but d'intervenir dans un périmètre local dans un maximum de 30 minutes autour du siège social. Les activités de cette entreprise sont principalement la charpente bois, la construction de maisons en ossature bois et la couverture de ces structures. Le projet s'articule autour des axes suivants, que ce soit pour du neuf ou de la rénovation : - Conception, fabrication et montage de charpente bois pour les bâtiments résidentiels, commerciaux et publics ; - Construction de maisons en ossature bois pour leur performance énergétique, pour leur isolation réduisant ainsi l'empreinte carbone des constructions ; L'entreprise proposera une gamme complète de services dans son domaine. De l'étude à la pose sur site, en passant par la fabrication des structures bois tout en cherchant les solutions les plus durables, les plus performantes et les plus esthétiques possibles.
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 22/05/2026 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL

Description	Montant HT
Matériel de production	29 319.80
Echafaudage sur console	9 360
Echafaudage de pied	16 368.31
Palonnier à ventouse	12 230
Plieuse à zinc	7 139.20

	Guillotine à zinc	10 382.40
	Plieuse à main	379
	Benne à terre 500 L	939
	Bac à ciment 500 L	248
	Bétonnière	1699
	Tronçonneuse et souffleur	2 556.98
	Echelles	2 169
	Escabeaux	1 052
	Tréteaux	3 968
	Plateaux d'échafaudage	5 325
	Laser	585.01
	Outillage électro portatif de chantier	15 000
	Clouteur + compresseur	2 350
	Enrouleur électrique	830
	TOTAL	121 900.7 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	**102 149.71 €**

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	**Financeur**	**Montant**	**Etat d'avancement**
	LEADER Haute-Loire	**32 000.00 €**	**Sollicité**
	Communauté de communes des rives du Haut-Allier	8 000.00 €	Délibération du 08 juillet 2026
	TOTAL Aides Publiques	**40 000.00 €**	**39 %**
	Autofinancement	62 149.71 €	61 %
	TOTAL Financement	**102 149.71 €**	**100 %**

RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION
FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3

Critères de sélection	**Items de qualification**	**Eléments de réponse** ***Proposition : 100/100***	**Pondération AAP 3.3** ***(Si item validé, la note max est attribuée)***
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	*Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement*	Le projet étant une création d'entreprise, de nouvelles recettes seront, par définition, générées. Par ailleurs, investir dans du matériel de qualité permettra d'optimiser ses coûts fixes dès le lancement de l'activité. Enfin, la rapidité de mise en œuvre de la construction en bois permet de limiter les coûts de chantiers.	**15/15**
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Le projet permet de créer 2 emplois directs dès le démarrage de l'activité, et potentiellement de nouveaux emplois à terme	**5/5**
	Le projet permet de dynamiser le tissu économique local	L'activité va générer de nouvelles recettes pour le territoire à travers la création d'emplois directs et indirects dans le secteur de la construction et de la filière bois. En s'approvisionnant localement et en collaborant avec les artisans locaux et/ou d'autres acteurs régionaux, l'entreprise participe à la dynamisation de l'économie locale, à la valorisation des circuits courts et à un développement économique durable. De plus, en encourageant le développement de constructions durables, une clientèle sensible à l'écoconstruction est touchée, ce qui renforce l'attractivité économique du territoire.	**10/10**
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	*Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire*	Le projet s'inscrit pleinement dans le cadre du SRDEII, ce dernier ayant notamment l'ambition de : - Renouveler les générations (création/reprise) pour les différents maillons de la filière forêt-bois ; - Développer des produits bois à forte valeur ajoutée, ce qui est le cas avec la charpente ; - Faire la promotion de l'utilisation du bois local dans la construction ; - Développer la construction de bâtiments avec de meilleures performances énergétiques ;	**5/5**

		- Valoriser les matériaux biosourcés et recyclés dans la construction ; - Soutenir les emplois et compétences locales.	
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire	Le projet présente une approche partenariale et une mise en réseau avec des acteurs du territoire car le chef d'entreprise souhaite : - Travailler avec des fournisseurs régionaux pour l'approvisionnement en bois certifié durable ; - Employer une main-d'œuvre locale ; - Travailler avec des centres de formation locaux afin d'accueillir des stagiaires et apprentis ; - Collaborer avec des entreprises locales du secteur du bâtiment (contacts existants) ;	**10/10**
	Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire	Étant bien conscient du déficit d'attractivité qu'ont les métiers de la filière forêt-bois et du bâtiment, les investissements ciblés peuvent en partie répondre à ce problème, en offrant un outil de production moderne permettant de meilleures conditions de travail.	**15/15**
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	*Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,…)*	Le bois est un matériau renouvelable et à faible impact environnemental, contrairement à d'autres matériaux de construction (comme le béton ou l'acier) le bois à une empreinte carbone bien plus faible. En effet, les forêts capturent le carbone, et donc l'utilisation du bois dans la construction permet de la stocker à long terme. L'approvisionnement sera local et permettra de réduire l'impact carbone lié au transport. Concernant les déchets ils seront triés dans le but d'être recyclée de la meilleure des manières : le bois sera utilisé pour chauffer l'atelier et la maison d'habitation, les gravats seront emmenés à un terrassier local qui les concassent pour les réemployer, les cartons et plastiques seront emmenés au centre de collecte des déchets de Saugues pour être ensuite revalorisés.	**10/10**
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	En promouvant la construction de maisons ossature bois, l'entreprise répond aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en offrant des solutions d'habitat à faible consommation énergétique.	**10/10**
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Comme expliqué précédemment le projet permettra de soutenir : - L'amont de la filière (bûcherons et exploitant forestier) grâce à l'utilisation de bois issues de forêts locales ; - La création d'emplois locaux ; - La collaboration avec des entreprises du bâtiment locales (réseaux de contacts avec terrassiers, maçons, serruriers, menuisiers, électriciens et plombiers déjà en place) ; - La collaboration avec des organismes de formation locales ; - La mise en place d'une activité faisant la promotion de l'économie circulaire ;	**10/10**

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES	22/05/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif	10/07/2026
	- L'entreprise dispose de tous les devis relatifs aux investissements qu'elle veut engager.	
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Présélectionné / Non sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	- La communauté de communes est sollicitée dans le cadre de l'opération à hauteur de 8000 euros sur une assiette plafonnée à 80 000 euros. La communauté de communes étudiera le dossier lors de sa prochaine commission d'examen prévue le 08 juillet 2026. La communauté de communes est par principe favorable à ce genre de demande. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de programmation prévu le 20 juillet 2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS		32 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE		/100